

# L'accord historique de Paris sur le climat salué par 195 pays, un premier pas vers un monde sans carbone

Tous les pays de la planète se sont engagés à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre, mais de nombreuses questions pratiques restent en suspens.

MARIELLE COURT

**NÉGOCIATION** Il aura fallu vingt et un ans. Vingt et un ans pour que 195 pays réunis sous la bannière de l'ONU réussissent ce qui paraissait encore inenvisageable il y a seulement quelques mois : adopter un accord universel de lutte contre le changement climatique à l'issue de la conférence sur le climat (COP21), qui s'est achevée ce week-end au Bourget.

Samedi soir, dans l'immense salle plénière baptisée « Seine », en présence du président de la République, François Hollande, et du secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, il n'était pas question de boudier son plaisir. « *Vous l'avez fait* », a lancé le chef de l'État à l'adresse de la salle comble. Se congratuler, s'embrasser était l'urgence pour tous ces ministres et négociateurs qui, après quinze jours et plusieurs nuits blanches d'intenses négociations, ont réussi à construire un compromis malgré des intérêts souvent diamétralement opposés. « *Ce texte n'est pas parfait, mais il pose des fondations solides et c'est le meilleur accord que l'on ait pu obtenir* », a rappelé la diplomate sud-africaine Nozipho Mxakato-Diseko. Même son de cloche de la part du Malien Seyni Nafo, qui vient de prendre la tête du groupe Afrique.

Les délégations ont aussi unanimement salué le travail mené par la présidence française. Y compris lorsque Laurent Fabius, le président de la conférence, a délibérément choisi d'accélérer la conclusion en adoptant l'accord d'un coup de maillet décisif, alors même qu'un pays au moins, le Nicaragua, semblait tenter de faire traîner les discussions. « *Cet accord a été possible parce que, pour la première fois, tous les pays le voulaient et regardaient dans la même direction* », commentait dans la soirée Pierre Radanne, président de l'association 4D.

Mais les plus pragmatiques ont vite repris pied avec la réalité des enjeux. « *L'histoire jugera le résultat non pas sur la base de l'accord d'aujourd'hui, mais sur ce que nous allons faire à partir d'aujourd'hui* », a ainsi souligné Thoriq Ibrahim, ministre de l'Environnement des Maldives et président du groupe des petits États insulaires. Dit autrement par l'envoyé spécial du président de la République pour la protection de la planète Nicolas Hulot : « *L'avenir seul confirmera si l'accord de Paris est historique.* »

« *Je suis convaincu que ce moment peut marquer un tournant pour le monde* », s'est félicité de son côté Barack Obama, mais le président des États-Unis a également rappelé que « *le problème n'est pas résolu grâce à l'accord de Paris* ». Car si les pays se sont accordés dans l'article 2 de l'accord sur un objectif de limiter « *bien en deçà de 2 °C* » la hausse des températures par rapport à l'ère préindustrielle, voire la limiter si possible à une hausse de 1,5 °C, la réussite de cet engagement est loin d'être gravée dans le marbre. D'abord parce que la température moyenne de la planète a déjà dérapé de 0,85 °C. Mais également parce que les engagements de réduction des émissions présentés désormais par 186 pays représentant 96 % des émissions mondiales de CO<sub>2</sub> ont beau représenter une avancée considérable, ils sont insuffisants pour atteindre les objectifs de l'accord. Un écart qui provoque beaucoup d'inquiétudes parmi les pays les plus vulnérables.

Les négociateurs vont donc devoir très rapidement se remettre au travail et créer les outils qui permettront à l'accord de se concrétiser. « *Nous devons passer l'épreuve de la mise en œuvre, et le travail commence demain* », a lancé Ban Ki-moon.

Ce sera l'un des enjeux de la COP22, qui va se dérouler en novembre prochain à Marrakech, au Maroc, sous la houlette de la ministre de l'Environnement Hakima El Haite. Le Maroc entend bien amplifier l'action entamée lors de la COP20 à Lima (Pérou) et poursuivie à Paris : l'engagement de la société civile, des collectivités territoriales et surtout des entreprises en parallèle à la négociation. Si, des années durant, les COP ressemblaient à des locomotives poussives qui tentaient d'entraîner dans leur sillage tout ce monde relativement indifférent à la question du climat, la situation a considérablement évolué. « *Ce sont ces acteurs qui mettent désormais la pression sur les États* », souligne Pierre Forestier, en charge de la question climatique à l'AFD (Agence française de développement).

L'accord de Paris « *va donner une véritable impulsion pour développer les innovations technologiques* », estime Yvo de Boer, directeur général du Global Green Growth Institute, et dans cette logique, les Chinois, qui investissent beaucoup dans les énergies renouvelables, « *seront les gagnants* », assure-t-il. Les États-Unis ne veulent d'ailleurs pas être en reste. Avec cet accord, « *nous envoyons un message essentiel aux marchés. Nous sommes nombreux à savoir que ce ne sont pas les gouvernements qui trouveront les produits, les nouvelles technologies. Cela viendra du monde des affaires* ».

L'accord de Paris sera déposé aux Nations unies à New York et pourra être signé à partir du 22 avril 2016, Journée mondiale de la Terre, et pendant une durée d'un an. Il entrera en vigueur dès lors que 55 pays comptant pour au moins 55 % des émissions mondiales l'auront ratifié.

## Les points clés de l'accord de Paris

TRISTAN VEY

### ■ *L'objectif de long terme ?*

L'accord stipule que le réchauffement devra être contenu « *bien en deçà de 2 °C* » par rapport à l'ère préindustrielle, et que des efforts devront être réalisés pour tenter de rester en dessous de 1,5 °C, conformément à ce que demandaient les pays les plus vulnérables. À commencer par les petits États insulaires dont l'existence même est menacée par la montée du niveau des mers. C'est un symbole important, mais les spécialistes du climat s'accordent à dire que cet objectif est inatteignable.

### ■ *Comment l'atteindre ?*

Il n'y a aucun objectif chiffré de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Il est simplement convenu que celles-ci devront atteindre « *un pic aussi rapidement que possible* », étant entendu que les pays en voie de développement l'atteindront plus tardivement, et qu'elles devront ensuite décroître rapidement pour atteindre un niveau où elles pourront être intégralement capturées par la végétation et les océans (c'est ce qu'on appelle la neutralité carbone) dans la seconde moitié du XXI<sup>e</sup> siècle. Cette trajectoire est loin d'assurer que le réchauffement ne dépassera pas 2 °C.

### ■ *Quel mécanisme de contrôle et de révision des engagements volontaires des pays ?*

Pour le moment, les réductions d'émissions promises de façon volontaire par 186 pays devraient conduire à l'émission de 55 milliards de tonnes (Gt) de CO<sub>2</sub> en 2030, alors qu'il faudrait se limiter à 40 Gt pour rester sous les 2 °C. Le texte demande au Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (Giec) de déterminer en 2018 quel niveau d'émissions serait compatible avec un réchauffement limité à 1,5 °C. On fera à ce moment un bilan collectif des efforts prévus. Les pays devront probablement revoir leurs ambitions à la hausse, mais ils n'y seront pas forcés avant 2023. À partir de cette date, les pays devront revoir leur copie tous les cinq ans, en rehaussant chaque fois leur niveau d'ambition. À noter que l'accord consacre de nombreux paragraphes à la « *transparence* ». Les pays devront formuler leurs engagements d'une certaine manière, qui reste à définir, et accepter de les soumettre au contrôle d'experts.

#### ■ Comment se répartit le « fardeau climatique » entre les pays ?

Le principe de « différenciation » a été au cœur des négociations. En résumé, les pays en voie de développement souhaitaient que les pays développés assument leur responsabilité historique et consentent à ce titre à faire des efforts supplémentaires. Ces derniers rechignaient à inscrire dans le marbre la vieille dichotomie pays riches contre pays pauvres. Le compromis instaure un principe de responsabilités et de capacités diverses des États résultant de leurs « *circonstances nationales différentes* ». Une formulation jargonneuse qui dit en fait quelque chose de très simple : rien n'est figé, le monde évolue. Dans le reste de l'accord, il est reconnu que les pays développés doivent jouer un rôle moteur et exemplaire dans la réduction des émissions mondiales.

#### ■ Quid des 100 milliards annuels promis aux pays en voie de développement à partir de 2020 ?

Ils ont été retirés du texte de l'accord, mais figurent dans l'annexe des « décisions ». Cela doit notamment permettre d'éviter un rejet de l'accord par le Sénat américain. Un nouvel engagement financier plus important devra être formulé en 2025. Ces sommes sont intégralement à la charge des pays développés. Les autres pays peuvent, s'ils le souhaitent, réaliser un effort financier supplémentaire. Il est reconnu qu'une partie de cet argent devra être consacrée à l'adaptation au réchauffement climatique plutôt qu'à son atténuation.

#### ■ Quelle compensation pour les conséquences irréversibles du réchauffement ?

Cette question des « pertes et dommages » fait l'objet d'un article séparé, comme l'exigeaient les pays vulnérables. Néanmoins, il est précisé noir sur blanc dans l'annexe que cet article ne pourra pas ouvrir la voie à des compensations financières. Les pays développés ont beaucoup insisté pour qu'ils ne puissent pas être reconnus responsables de ces conséquences (hausse du niveau des mers et multiplication des événements extrêmes - sécheresse, typhons, inondations...). L'accord représente néanmoins un premier pas dans la reconnaissance du problème des déplacés climatiques.